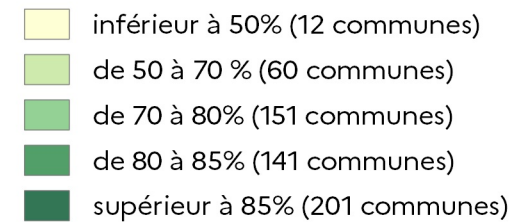
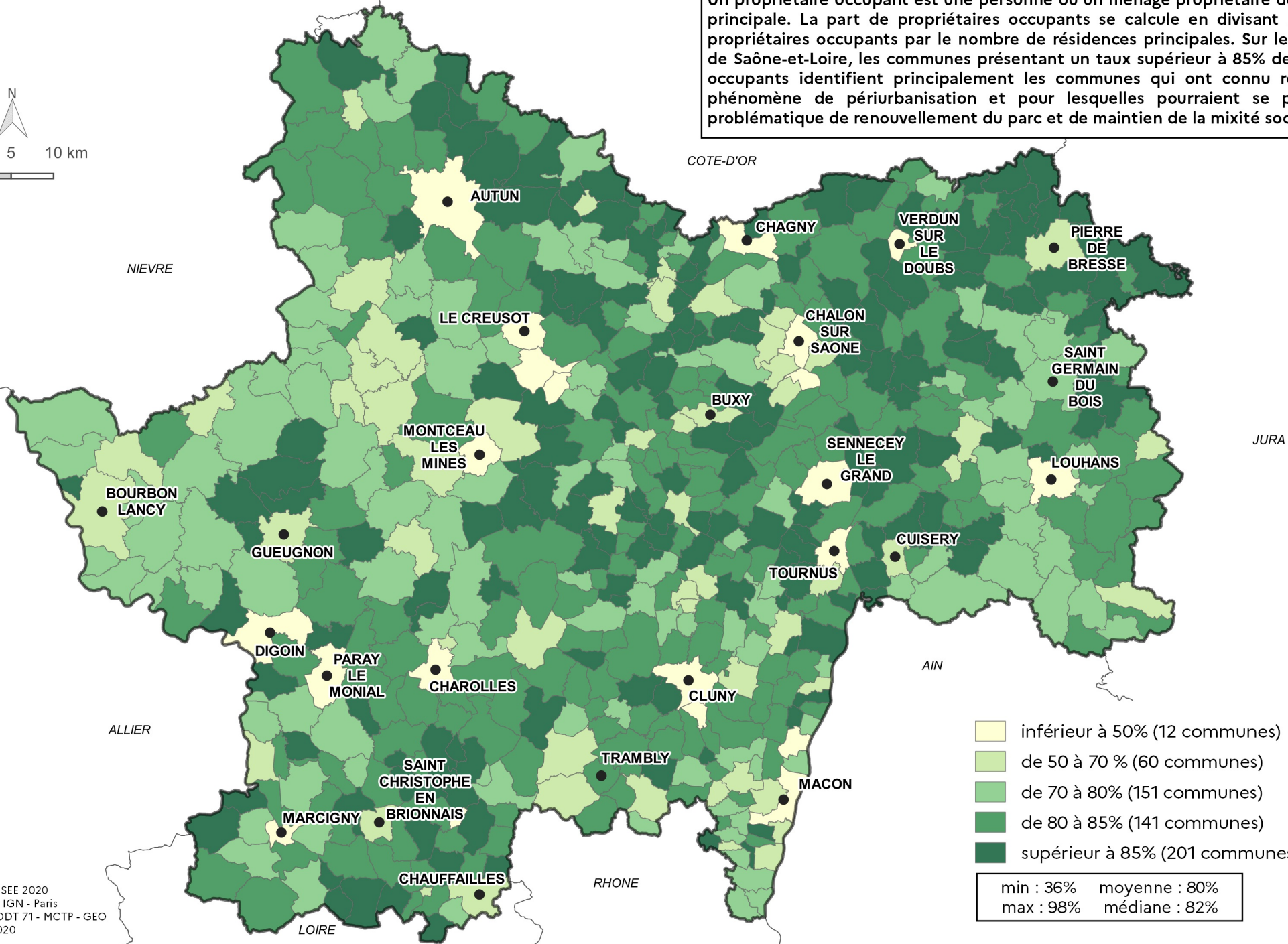
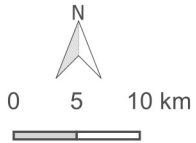


Un propriétaire occupant est une personne ou un ménage propriétaire de sa résidence principale. La part de propriétaires occupants se calcule en divisant le nombre de propriétaires occupants par le nombre de résidences principales. Sur le département de Saône-et-Loire, les communes présentant un taux supérieur à 85% de propriétaires occupants identifient principalement les communes qui ont connu récemment un phénomène de périurbanisation et pour lesquelles pourraient se présenter une problématique de renouvellement du parc et de maintien de la mixité sociale.



min : 36%	moyenne : 80%
max : 98%	médiane : 82%